



JOURNÉES D'ÉTUDE RÉGIONALES INTERSECTORIELLES DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME

DÉCEMBRE 2000

FAIRE LE POINT DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

DES JOURNÉES D'ÉTUDE RÉGIONALES

POURQUOI ?

- Pour réitérer notre urgent besoin d'une véritable politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome (ACA)
- Pour contrer la tendance croissante du gouvernement à utiliser les groupes communautaires pour produire des services publics à moindre coût
- Et pour faire le point sur les éléments de contexte actuel

POUR QUI ?

L'ensemble des groupes d'action communautaire autonome sont conviés à participer aux journées d'étude régionales intersectorielles.

QUAND ?

Ces journées se tiendront pendant la semaine du 4 décembre 2000

OÙ ?

Dans toutes les régions du Québec !

COMMENT ?

Ces journées seront organisées de façon concertée par les regroupements régionaux et locaux. Pour participer, il faut s'adresser aux regroupements de votre région. Ils pourront vous indiquer les lieux et dates des événements prévus et vous acheminer les outils de sensibilisation aux enjeux actuels concernant la reconnaissance et le financement de l'ACA.

APPROCHE PROPOSÉE POUR LES JOURNÉES D'ÉTUDE RÉGIONALES INTERSECTORIELLES

Sur la base des échanges tenus lors du Séminaire de travail des 14 et 15 novembre derniers, l'approche proposée aux regroupements régionaux et locaux pour les journées d'étude régionales est la suivante :

- Partage de l'information sur le contenu de la rencontre du 24 novembre du Comité aviseur avec le ministre André Boisclair et sur les suites à la consultation publique envisagées par le gouvernement;
- Étude du rapport Larose et de l'analyse proposée par le Comité aviseur;
- Étude de la demande globale estimée par le Comité aviseur pour les besoins de financement de base des organismes d'action communautaire autonome à revendiquer auprès du gouvernement;
- Adoption d'un plan d'action sur une base régionale.

LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES VIA LES REGROUPEMENTS :

- Bilan des audiences publiques par le Comité aviseur
- Grille d'analyse du rapport Larose
- Document de travail sur le financement
- Plan d'action du Comité aviseur

RAPPEL DU CONTEXTE ACTUEL

Le mouvement communautaire autonome a vu les enjeux pouvant influencer sur l'avenir des groupes se multiplier au cours des derniers mois. Le dépôt en avril dernier d'une proposition de politique gouvernementale a mené à une large consultation publique, sous la présidence de l'ex-syndicaliste Gérald Larose, à laquelle l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome a participé massivement. Presque au même moment, la Commission présidée par Michel Clair faisait le point sur la réorganisation des services de santé et des services sociaux. Dans les deux cas, un même constat a été fait : si la tendance se maintient, les organismes risquent de plus en plus de voir leur action arriérée aux priorités de l'État en complémentarité avec le réseau des services publics.

LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA PROPOSITION DE POLITIQUE

Les groupes d'action communautaire autonome ont réaffirmé haut et fort, lors de la récente consultation publique sur la proposition de politique gouvernementale, leur refus de se voir arriérés au réseau des services publics au détriment de leur mission et de leur autonomie. Notre propre bilan des audiences publiques (disponible sur le site Internet du Comité aviseur) a notamment permis de constater que la critique portée par le Comité aviseur à l'égard de la proposition de politique était très largement partagée. Les groupes ont fortement appuyé les positions mises de l'avant par le Comité aviseur dans son mémoire déposé à la consultation publique et sa demande répétée que le gouvernement dépose enfin une véritable politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome.

LE RAPPORT DE GÉRALD LAROSE :

QUELQUES « POIGNÉES », MAIS PAS DE RÉELLES RÉPONSES À NOS PRIORITÉS

Le rapport du président de la consultation a été rendu public le 6 novembre dernier. Une première mise en commun des analyses du document de Gérald Larose a notamment permis de révéler que les membres du Comité aviseur faisaient une lecture quasi unanime de ce rapport. La première partie recommande, entre autres choses, la reconnaissance effective des caractéristiques de l'action communautaire autonome et favorise le principe d'un financement en appui à la mission des groupes, ce qui va absolument dans le sens des demandes du mouvement. Cependant, les mécanismes proposés dans les deuxième et troisième chapitres du document sont loin d'être perçus de façon aussi positive.

Les recommandations faites par Gérald Larose, notamment celles concernant la création d'une Société québécoise de l'action communautaire autonome (SQACA) et la centralisation du financement de base, soulèvent de nombreux questionnements et inquiétudes.

Une grille d'analyse du rapport Larose, élaborée par le Comité aviseur et mettant l'accent sur les « poignées » utilisables contenues dans le document, permettra d'alimenter les journées d'étude régionales de la semaine du 4 décembre. Ce document est acheminé aux divers regroupements qui en assureront la diffusion aux organismes.

LE SÉMINAIRE DE TRAVAIL DES 14 ET 15 NOVEMBRE

Le Comité aviseur a tenu plusieurs sessions de travail depuis la fin des audiences publiques. Parmi ces dernières, un séminaire de deux jours a eu lieu les 14 et 15 novembre derniers. En plus de permettre des échanges sur le rapport Larose, le séminaire a permis aux représentantes et représentants de tous les secteurs de se pencher, entre autres, sur des questions liées à la reconnaissance et au financement. Bien qu'une quantité de travail importante reste encore à faire, le Comité aviseur a complété un document de travail visant à faire une estimation chiffrée des besoins de l'ensemble des organismes d'ACA en termes de financement de base afin que ce montant soit ensuite revendiqué auprès du gouvernement du Québec en lien avec l'adoption d'une politique gouvernementale. Vous pouvez vous procurer le document de travail sur le financement via vos regroupements régionaux ou sectoriels.

LE MAINTIEN DES PRESSIONS POLITIQUES

Un nouveau plan d'action a été adopté par le Comité aviseur à la suite de ce séminaire afin d'accentuer les pressions auprès du gouvernement et du Comité ministériel de développement social (CMDS) en vue de l'adoption d'une véritable politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome.

De plus, **le 24 novembre**, lors d'une **rencontre avec le ministre de la Solidarité sociale**, le Comité aviseur a présenté une première appréciation du rapport Larose et a demandé au ministre de se prononcer sur le contenu du rapport des audiences et sur les prochaines étapes vers l'adoption d'une politique. Le ministre a pris acte des critiques faites à l'égard de la proposition soumise au débat public, notamment celles portant sur l'offre globale de partenariat et sur l'arrimage aux priorités de l'État. Il a admis la nécessité de reconnaître spécifiquement l'ACA, selon une formule à déterminer. Il a aussi dit son intérêt à donner des suites à court terme à la consultation, notamment concernant le Fonds d'aide à l'action communautaire

autonome, tout en soulignant que la réorientation de la proposition de politique pourrait nécessiter un peu de temps mais qu'il était prêt à s'y mettre activement.

Le Comité aviseur a fait connaître au ministre ses propres échéances et son désir d'en arriver promptement à un résultat à soumettre à la prochaine Rencontre nationale prévue à la fin de l'hiver. Il apparaît clair que notre rapport de force, qui repose avant tout sur notre solidarité et une large mobilisation, seront déterminants dans l'issue des échanges.

Il faut nous assurer que les prochaines étapes seront concluantes. C'est pourquoi le Comité aviseur se propose d'intensifier la mobilisation des organismes d'ACA en support aux échanges à venir, en vue de l'obtention d'une nouvelle proposition gouvernementale qui vienne vraiment répondre aux priorités du mouvement. Pour ce faire, la Phase II du Plan d'action adoptée par le Comité aviseur sera soumise aux organismes et regroupements lors des Journées d'étude de la semaine du 4 décembre.



« FAIRE LE
POINT DANS
TOUTES LES
RÉGIONS DU
QUÉBEC »

Journées d'étude régionales
intersectorielles du mouvement
communautaire autonome

Décembre 2000

Ce dépliant est sous la responsabilité du comité de coordination du Comité aviseur de l'action communautaire autonome :

**Pierre Ducasse, Carole Gadoua,
Sylvie Gagnon, Sylvie Lévesque,
Pierre Valois**

Conception et rédaction :
Lorraine Desjardins

Coordination et révision :
Marie Leclerc

Infographie :
Bruno Laporte

Comité aviseur de l'action
communautaire autonome
4205, St-Denis, bureau 326
Montréal (Qc) H2J 2K9
Téléphone : **(514) 845-6386**
Télécopieur : **(514) 845-9732**
Courriel : comavis@cam.org
Site internet :
www.cam.org/~comavis